

La majorité des produits périmés proviennent de Chine

Cosmétiques, fortifiants alimentaires et sexuels saisis par les gendarmes

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3755 - Mercredi 30 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Avec le retour du crédit à la consommation

Les producteurs d'électroménager mettent les bouchées doubles

Page 5

Ghoul et Zoukh en visite à Alger

«Non aux intrus dans le domaine de l'hôtellerie»

Page 3

Stratégie gagnante

Par Mohamed Habili

La reprise de Ramadi par l'armée irakienne, il est vrai avec l'appui aérien de l'aviation américaine, après une occupation qui a semblé une éternité mais qui en réalité n'aura duré que 7 mois, revêt une double importance. C'est le véritable début de la fin de Daech, dont ce n'est pas là le premier revers, mais c'en est aussi le catalyseur. Désormais, en effet, le reflux de l'Etat terroriste, si le mot Etat est ici à sa place, ira à grande allure, d'une part parce que l'armée irakienne ne peut que reprendre confiance en elle-même après la victoire qu'elle vient de remporter, et de l'autre parce qu'une organisation comme Daech est faite pour l'offensive, pour l'assaut irrépressible, la sauvagerie conquérante, non pour camper sur des positions et les défendre pied à pied. Dès lors que le camp opposé ne fuit pas devant elle, elle décroche, elle se replie, elle bat en retraite, non sans avoir truffé les lieux qu'elle fuit de pièges et d'explosifs, dans l'intention de faire derrière elle, et peut-être même longtemps après son départ, un maximum de morts. Car ce qui importe pour ce monstre assoiffé de sang, ce n'est pas tant la valeur tactique d'une position que le carnage qu'il y commit, que ce soit en y abordant, en l'abandonnant ou en y séjournant. Les tout derniers jours de 2015 ont donc vu plus que le tournant de la guerre, quelque chose comme sa dernière ligne droite, mais qui toutefois pourrait prendre plusieurs mois. D'ailleurs, avant de marcher sur Mossoul, il faut libérer Falloudja, plus proche de Baghdad que ne l'est Ramadi, mais qui sera d'autant plus difficile à reprendre qu'elle est le lieu de naissance de Daech.

Suite en page 3

Bouteflika valide l'avant-projet de révision constitutionnelle

Le référendum écarté



L'avant-projet de révision du texte fondamental de la République a été validé lundi en Conseil ministériel restreint présidé par Bouteflika. Le chef de l'Etat opte pour la voie parlementaire concernant le mode d'adoption au lieu d'un référendum populaire, en attendant l'avis du Conseil constitutionnel.

Lire page 3

Histoire

Hocine Aït Ahmed, l'un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran

Page 4

Une quinzaine de villes représentées

Top départ pour le festival des marionnettes

Page 13

La majorité des produits périmés proviennent de Chine

Cosmétiques, fortifiants alimentaires et sexuels saisis par les gendarmes

■ Les services de la Gendarmerie nationale ont évité le pire aux Algériennes pour le nouvel an. D'importantes quantités de produits pharmaceutiques, des produits cosmétiques destinés aux salons de coiffure, en plus de produits fortifiants et des herbes médicinales pour maigrir ou de beauté impropres à la consommation ont été saisis.

Par Louiza Ait Ramdane

Les saisies de la gendarmerie sont énormes. Il s'agit de produits largement commercialisés comme la kératine, distribuée surtout dans les salons de coiffure, mais aussi de fortifiants sexuels pour hommes, notamment le Viagra, et de dopants pour les sportifs, dont l'analyse par des laboratoires compétents les a déclarés dangereux pour la santé des consommateurs. Parmi les produits saisis, 1,8 million de pilules bleues connues sous le nom de Viagra, plus de 8 700 flacons de 2 litres de kératine destinés aux salons de coiffure, 7 200 boîtes de fortifiants et 325 000 boîtes de produits amaigrissants, tous impropres à la consommation, ont été saisis ces derniers jours.

Selon les services de la Gendarmerie nationale, des citoyens ont alerté ces derniers sur l'existence d'activités commerciales douteuses dans plusieurs endroits de la capitale, appartenant à des groupes d'importateurs, de grossistes et de détaillants de produits de fabrication étrangère possédant des dépôts et des véhicules commerciaux. L'enquête menée par la brigade de recherche d'Alger dans plusieurs communes de la capitale, dont Alger-Centre, Caroubier, Hussein Dey, El Harrach, Baraki et Cherarba, où des mouvements suspects de plusieurs personnes exerçant le

commerce d'import-export depuis le port d'Alger à destination d'Alger-Est a permis de localiser l'endroit du stationnement de ces camions chargés de médicaments et celui du déchargement et du dépôt, indique le document de la GN.

Une fois les endroits de stockage de cette marchandise repérés, des mandats de perquisition ont permis la saisie de la marchandise avant sa commercialisation à travers la capitale, à la veille des fêtes de fin d'année. Les examens effectués sur des échantillons par le laboratoire de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale ont confirmé que les produits en question présentent un grave danger pour la santé des consommateurs, surtout qu'il s'agit de fortifiants sexuels fabriqués dans plusieurs pays, dont la majorité nous vient de Chine et importés sous une fausse identification.

Les «importateurs» les dissimulaient dans des boîtes en carton contenant des chaussures. Parmi ces produits, se trouvent des comprimés vendus à 200 DA l'unité à Alger et des sachets contenant des herbes pour la détente du corps, des bouteilles en plastique contenant du shampooing pour cheveux et leur repousse utilisé dans les salons de coiffure et de beauté dont 04 genres de différentes couleurs,

son prix varie entre 02 à 06 millions de centimes la bouteille. Dans le cadre de cette enquête, il a été également saisi plusieurs véhicules ayant servi au transport de cette marchandise et il a été procédé à l'arrestation d'un des auteurs présumés de ce trafic, le nommé Z.H., âgé de 40 ans, qui a été présenté devant le tribunal d'El Harrach, près la cour d'Alger, alors qu'une autre personne impliquée fait l'objet d'un mandat de recherche, après l'identification de son identité par les gendarmes enquêteurs.

L. A. R.



Ph.D. R.

Un plan spécial pour le nouvel an Les gendarmes mobilisés

LA GENDARMERIE nationale est mobilisée pour assurer «une sécurité globale et maîtrisée à travers l'ensemble des wilayas du pays», à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour cela, un plan mobilisant les différents dispositifs opérationnels sédentaires et mobiles a été mis en place pour la circonstance. Dans un communiqué rendu public dimanche, le commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé l'adoption de plusieurs procédures et mesures à l'occasion des fêtes de fin d'année, pour une plus grande sécurité publique. «Des plans et des dispositifs sont mis en place pour sécuriser les personnes et les biens à travers tous les territoires relevant des compétences de la gendarmerie au niveau national», est-il indiqué dans le communiqué dans lequel il est en outre affirmé que ce corps de sécurité «mobilise ses différentes équipes afin de garantir la sécurité et la sérénité publiques et un service de qualité au profit des citoyens et sur les routes, d'autant plus que

les vacances scolaires coïncident avec les festivités du nouvel an qui enregistrent une forte mobilité».

Toujours selon la même source, l'activité des brigades territoriales et brigades de protection des mineurs ainsi que les cellules de protection patrimoniale historique et culturelle sera renforcée.

Ce sera le cas particulièrement dans tous «les endroits de rassemblement des citoyens afin de garantir la sécurité routière comme procédure préventive pour limiter les accidents de la route et empêcher les embouteillages pour plus de fluidité du trafic».

De nombreuses autres mesures ont été prises à l'occasion de ces fêtes du nouvel an 2016 comme le renforcement des points de contrôle et la mobilisation des patrouilles de sécurité au niveau des gares routières, ferroviaires et des transports en commun.

L.A.R.

Polémiques autour de la loi de finances

Bouchouareb répond à ses détracteurs

Lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb est revenu sur la polémique suscitée par l'adoption du projet de loi de finances 2016. Ce projet très controversé a connu des débats très houleux à l'Assemblée nationale et une séance d'adoption très tumultueuse. Le ministre s'est interrogé sur «le but de la campagne menée par certaines parties politiques contre le gouvernement, suite aux mesures prises dans le cadre de la loi de finances 2016, lesquelles accusent le gouvernement de vouloir affamer le peuple à travers un retour à la privatisation des entreprises publiques et appellent le président de la République à ne pas signer la loi de finances». M. Bouchouareb a précisé que ces mesures «ne concernent pas la politique sociale du gouvernement, qui ne changera pas en dépit de la chute des cours pétroliers». Par ailleurs, visant la création d'une véritable industrie minière pour contribuer à la réduction des importations, le secteur des

mines connaîtrait à partir de 2016 une grande dynamique à travers le lancement de plusieurs projets. Abdesselam Bouchouareb a affirmé, à ce propos, que 2016 serait l'«année des mines» avec la mise en exploitation de plusieurs projets d'investissement lancés ces dernières années, notamment en ce qui concerne le phosphate, le fer, le marbre, le manganèse, le vanadium et le zinc. Il a ajouté dans ce sens que la stratégie du secteur reposerait à l'avenir sur la transformation des produits miniers afin de ne plus recourir à l'exportation de ces minerais en leur état brut. S'agissant du phosphate, le ministre a indiqué que le programme de développement de la production nationale concernant cette substance visait à atteindre 6 millions de tonnes/an à l'horizon 2018 et 10 millions de tonnes à l'horizon 2020 contre 1,2 million de tonnes de brut actuellement, annonçant la réalisation de quatre unités de transformation dont deux unités à Oued El Kebrît (Souk Ahras) et à El Aouinat (wilaya de Guelma). Ces investissements permettront à l'Algérie

de maîtriser la filière de l'industrie des engrais, ce qui fera d'elle une pionnière dans l'exportation de ces produits dans le monde, a indiqué le ministre. Pour ce qui est de la sidérurgie, M. Bouchouareb a relevé le progrès enregistré dans l'étude de faisabilité économique relative au projet de Ghar Djebilat (Tindouf), ajoutant que la première étude de faisabilité ayant concerné l'aspect technique du projet, supervisée par un bureau d'études canadien, avait été couronnée de succès.

Le bureau d'études a également réussi à adopter les meilleures méthodes pour traiter ce minerai en réduisant le taux de phosphore dans le fer brut au niveau de la même mine de 0,8 % à 0,3 %. L'étude a permis de confirmer l'existence d'importantes potentialités au niveau de la mine qui recèle ce minerai avec une grande quantité de fer brut (63 %), a précisé le premier responsable du secteur. La valorisation de Ghar Djebilat a été entravée dans le passé par des problèmes techniques, notamment ceux relatifs à la compo-

sition du minerai qui renferme une grande quantité de phosphore et d'arsenic, ce qui explique sa faible exploitation. La Société nationale de sidérurgie, créée en 2014 en partenariat entre Sonatrach, Sider, le groupe industriel des ciments d'Algérie et Manadjim el Djazaïr pour développer le projet, table sur une production de 10 à 20 millions de tonnes d'acier à l'horizon 2025. Concernant les autres ressources minières, des équipes techniques ont été installées, composées notamment d'experts étrangers, chargées de l'évaluation des potentialités concernant chaque minerai et les moyens de leur exploitation, a indiqué le ministre.

Signature en février de l'accord de création de l'usine Peugeot à Alger

Concernant l'industrie automobile, M. Bouchouareb a indiqué que le projet Peugeot entrerait dans sa phase d'application en février prochain, à la faveur de la signature d'un accord sur la

réalisation d'une usine automobile, à l'occasion de la rencontre devant regrouper à Alger le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue français, Manuel Valls.

Dans le cadre de ce partenariat, le constructeur français sera accompagné de 7 grandes sociétés spécialisées dans l'industrie de pièces détachées accompagnera le développement du tissu national de sous-traitance industrielle.

«Plusieurs autres marques étrangères ont manifesté leur intérêt pour le montage de véhicules en Algérie et la plupart d'entre elles mènent des négociations avancées avec des partenaires algériens», a-t-il ajouté citant, entre autres marques, Ford, Hyundai et Fiat. A cette occasion, le ministre a rappelé que l'application du plan d'investissement de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) permettra à cette dernière de concrétiser et de renforcer son partenariat avec les deux marques allemandes Deutz et Mercedes-Benz.

Meriem Benchaouia

Bouteflika valide l'avant-projet de révision constitutionnelle

Le référendum écarté

■ L'avant-projet de révision du texte fondamental de la République a été validé lundi en Conseil ministériel restreint présidé par Bouteflika. Le chef de l'Etat opte pour la voie parlementaire concernant le mode d'adoption au lieu d'un référendum populaire, en attendant l'avis du Conseil constitutionnel.

Par Nacera Chennafi

Après l'annonce d'un premier conseil restreint consacré au projet de révision de la Constitution, il y a deux semaines, une seconde réunion, sous la présidence du Président Abdelaziz Bouteflika, a eu lieu lundi. Le texte fondamental de la République amendé a été validé et le chef de l'Etat opte pour la voie parlementaire au lieu d'un référendum populaire en attendant l'avis du Conseil constitutionnel.

Dans un communiqué rendu public lundi, il est indiqué que l'avant-projet de révision «substantielle» de la Constitution a été validé au cours d'un conseil restreint. Pour l'acheminement du processus, il a été annoncé que l'avant-projet sera examiné par le Conseil des ministres le mois de janvier prochain, avant d'être soumis à l'appréciation du Conseil constitutionnel qui, à la lumière des articles 174 et 176, de la Constitution, «rendra son avis sur la procédure par laquelle ce texte sera examiné et adopté par le Parlement». Ainsi, la voie d'un référendum populaire est écartée par les initiateurs du texte révisé, même si une partie des participants aux consultations menées par Ahmed Ouyahia en qualité de chef de cabinet de la Présidence autour de la révision constitutionnelle avait proposé la voie référendaire pour donner plus de légitimité à ce texte, sachant qu'une grande partie de l'opposition avait boycotté ces consultations et que le consensus recherché n'a pas été acquis. Selon les connaissances de droit constitutionnel, un projet de révision constitutionnelle est soumis au Parlement quand l'amendement ne touche pas aux équilibres entre les pouvoirs. Pour rappel, le Président



PH/D. R.

Bouteflika avait déjà soumis la révision constitutionnelle au Parlement en 2008. Cette décision a été justifiée par le fait que la révision était «partielle». Cependant, il faut attendre le contenu de l'avant-projet de la Constitution pour pouvoir juger si ses amendements nécessitent un référendum ou juste un vote parlementaire. Un autre point se pose : une grande partie de l'opposition, même ceux qui siègent au Parlement, continue de dénoncer l'incompétence et la légitimité de cette institution.

Le FLN semble le plus satisfait car il a défendu la voie parlementaire, sachant qu'il assure la majorité dans cette institution.

Il faut savoir que sur le plan réglementaire, l'article 176 de la Constitution en vigueur dispose que «lorsque de l'avis motivé du Conseil constitutionnel un projet de révision constitutionnel ne porte aucunement atteinte aux principes généraux régissant la société algérienne, aux droits et libertés de l'Homme et du

citoyen, ni n'affecte d'aucune manière les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions, le président de la République peut directement promulguer la loi portant révision constitutionnelle sans la soumettre à référendum populaire, si elle a obtenu les trois quarts des voix des membres des deux chambres du Parlement». Quant à l'article 174 de la Constitution, il stipule que «la révision constitutionnelle est décidée à l'initiative du président de la République. Elle est votée en termes identiques par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation dans les mêmes conditions qu'un texte législatif. Elle est soumise par référendum à l'approbation du peuple dans les 50 jours qui suivent son adoption. La révision constitutionnelle, approuvée par le peuple, est promulguée par le président de la République». Le communiqué évoque quelques lignes du nouveau texte qui marquera selon ce document des

progrès, notamment dans «la consolidation de l'unité nationale autour de notre histoire, de notre identité et de nos valeurs spirituelles et civilisationnelles», dans la «promotion des droits et libertés des citoyens et le renforcement de l'indépendance de la justice». Il permettra également des avancées dans «l'approfondissement de la séparation et de la complémentarité des pouvoirs», de «l'accès de l'opposition parlementaire aux moyens d'assumer un rôle plus actif, y compris par la saisine du Conseil constitutionnel». Enfin, il est souligné que l'avant-projet de Constitution permettra la «dynamisation des institutions constitutionnelles de contrôle, au service de la transparence dans les domaines économique, juridique et politique de la vie nationale» et la mise en place «d'un mécanisme indépendant renforcé et de surveillance des élections au service de la démocratie pluraliste». Avant d'arriver au Parlement, le texte sera adressé «dans les prochains jours» aux personnalités, partis politiques et associations consultés au cours de sa préparation, et sera «porté à la connaissance de l'opinion publique par la voie des médias». Cependant, il n'est pas précisé si les avis des uns et des autres seront pris considération.

Il est à noter que comme dans la précédente réunion, le conseil restreint a regroupé le Premier ministre Abdelmalek Sellal, le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence, Ahmed Ouyahia, le ministre d'Etat conseiller spécial auprès du président, Tayeb Belaiz, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaid Salah, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, le conseiller auprès du Président Bouteflika, Boualem Bessaïeh. N. C.

Ghoul et Zoukh en visite à Alger

«Non aux intrus dans le domaine de l'hôtellerie»

En visite à Alger, le ministre du Tourisme, Amar Ghoul, a souligné, hier, que les travailleurs dans le domaine de l'hôtellerie doivent «tous, sans exception, être formés dans les établissements professionnels de tourisme».

En présence du wali d'Alger, Amar Ghoul a inspecté cinq projets dans la wilaya d'Alger. Il a visité l'agence de voyages et de tourisme «Draria tours», qui a remporté en 2013 le prix de la meilleure agence de voyages au niveau de la wilaya d'Alger. Le ministre a ensuite appelé les travailleurs des ateliers d'artisanat Sais Djadallah, dans la commune de Draria, à améliorer la qualité de leur travail et a appelé à l'authenticité. «Vous devez améliorer votre travail. Je vous demande d'être plus authentique dans la création de vos œuvres». Cet atelier emploie 28 salariés et 9 apprentis, parmi eux des jeunes dans le besoin spécifique. Fondé en 1996, cet atelier a formé plus de 130 apprentis,

dont certains ont ouvert leur propre atelier aujourd'hui. Parmi ses réalisations on retrouve : des fresques murales et décors sur carrelage pour cuisines, salle de bains, piscines, devantures de magasins, réédition de carreaux décorés, peints à la main en faïence ancienne. Le directeur de cet atelier affirme : «Nos créations uniques sont entièrement réalisées à la main, décorées au pinceau à main levée, comme vous le constatez». En visite aux chantiers de réalisation d'hôtels dans la commune de Ben Aknoun, «l'hôtel Ferdi Lilly» 4 étoiles, et dans la commune de Bab Ezzouar l'hôtel «Ibis» trois étoiles, le ministre a déclaré que la formation du personnel est plus que prioritaire. Selon lui, les hôtels doivent être gérés par un personnel qualifié et bien formé afin d'offrir un meilleur service aux clients. Les infrastructures en cours de réalisation doivent répondre aux normes internationales avec une bonne formation des employés et des

managers afin de bien gérer ces structures, souligne-t-il. D'ailleurs, M. Ghoul a estimé que l'exigence de la formation est l'une des conditions sur lesquelles repose le développement du tourisme en Algérie pour parvenir à une offre de service de haut niveau et satisfaire le client. Le ministre a ensuite appelé les propriétaires des hôtels à proposer un service répondant aux normes internationales, tout en insistant pour que les établissements touristiques puissent bénéficier aussi bien au tourisme domestique qu'à celui de haut standing et aux étrangers. Il a demandé également aux propriétaires de ces deux hôtels à intégrer dans la décoration des chambres, ou même la salle de réception et autres, «une touche algérienne». Il a clôturé sa visite par l'inauguration de l'Entreprise nationale algérienne du tourisme et voyage (ONAT) à Khelifa Boukhalfa.

Thinhinene Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

Stratégie gagnante

suite de la page Une

La reprise de Ramadi est peut-être moins un fulgurant succès militaire que le résultat d'une entente politique respectée par toutes ses parties prenantes. Un bastion sunnite ne peut être libéré sans la contribution des tribus de la province, tant est névralgique aujourd'hui en Irak le clivage confessionnel. Le succès de l'entreprise en dépend. Les autorités irakiennes ont par ailleurs veillé à ce que les milices chiites n'entrent pas dans Ramadi. On ne peut non plus exclure que les sunnites engagés contre Daech, car tous ne le sont pas, l'aient fait pour conforter leur projet d'autonomie par rapport au pouvoir de Baghdad, à supposer qu'ils n'aient pas reçu préalablement des garanties allant dans ce sens. Les préparatifs en vue de reprendre Ramadi méritent d'autant plus d'être examinés avec attention qu'ils risquent d'être reproduits tels quels avant que les forces irakiennes n'entament l'encerclement de Mossoul, en prélude à sa reprise. On ne change pas de stratégie qui réussit. Si les forces régulières ont pu sans l'aide des milices chiites chasser Daech de Ramadi, il n'y a aucune raison pour qu'elles n'en fassent pas de même dans le cas de Mossoul, et auparavant de Falloudja. Or un Irak qui libère tout son territoire occupé par ses seules forces armées, c'est un Irak tout différent de celui dont les troupes fuyaient devant les hordes de Daech, dans Mossoul, dans Ramadi, Tikrit, et ailleurs. Il faut qu'il soit parvenu à surmonter ses divisions internes pour se battre contre l'invasion barbare et la vaincre. Daech n'est que l'incarnation d'épouvante de ses propres démons internes. Par ailleurs, si l'aviation russe n'a en rien contribué dans la reprise de Ramadi, il n'en reste pas moins que c'est son intervention en Syrie qui a accéléré le processus de démantèlement de l'Etat islamique. Tant que les Américains et leurs alliés étaient seuls à bombarder les positions de ce dernier, la guerre tirait en longueur, et les Américains la voyaient durer non seulement des années, mais des décennies.

M. H.

Histoire

Hocine Aït Ahmed, l'un des artisans de l'attaque de la poste d'Oran

■ Seule une plaque apposée à l'entrée de la grande poste d'Oran, actuellement en travaux de rénovation, rappelle qu'un certain 5 avril 1949, a eu lieu une attaque à main armée exécutée par un commando de l'Organisation spéciale (OS), branche armée du PPA-MTLD.

Par Salem M.

L'un des artisans et exécutants de cette opération héroïque n'était autre que le défunt Hocine Aït Ahmed, décédé mercredi à Lausanne (Suisse) à l'âge de 89 ans des suites d'une longue maladie.

Dans l'ouvrage «La guerre d'Algérie vue par les Algériens», les historiens Benjamin Stora et Renaud de Rochebrune soulignent que la préparation de l'opération remonte au début de l'année 1949, lorsque le responsable national de l'OS de l'époque, Hocine Aït Ahmed, lors d'une réunion avec ses éléments, décide de trouver des fonds pour financer les activités de l'Organisation et l'achat des armes nécessaires pour préparer le déclenchement du combat libérateur.

Le choix porté sur la poste d'Oran a été fait sur la base d'informations données à Ahmed Ben Bella, responsable de l'OS pour l'Oranie par un employé des PTT, Djelloul Nemiche, selon lesquelles chaque premier lundi du mois, la poste d'Oran réceptionnait des sommes importantes d'argent qui seront dispatchées ensuite sur les autres bureaux de poste.

Aït Ahmed informe le SG du PPA-MTLD, Hocine Lahouel, du projet. Selon Stora et De Rochebrune, grâce à l'appui décisif de Hocine Lahouel, le feu vert est donné par les rares responsables au courant. A condition que les exécutants prennent toutes les précautions pour éviter que l'existence de l'OS ne soit éventée et ne pas impliquer la structure légale du PPA-MTLD.

Arrêtée pour le 1^{er} mars 1949, l'opération n'aura pas lieu, le véhicule dérobé, la veille, était dans un mauvais état et ne pouvait pas servir pour cette attaque.

La date de l'attaque a été arrêtée pour le prochain premier lundi du mois, soit le 5 avril 1949.

Comme pour le mois précédent, Aït Ahmed regagne Oran.

Accompagné d'Omar Haddad, Aït Ahmed repère, au centre-ville, une traction avant noire avec, sur le pare-brise, un caducée de médecin. Grâce à un subterfuge, ils parvinrent à chercher le praticien chez lui pour l'enlever et l'emmener jusqu'à un lieu de rendez-vous fixé entre-temps.

Le but est d'éviter que le médecin signale le vol de son véhicule et ne donne l'alerte.

Le lendemain, à 7h45, un commando est sur place. L'un de ses membres accède au guichet des télégraphes et parvient à tromper la vigilance de l'agent en poste pour permettre au reste du groupe d'investir la salle où est gardé l'argent.

Ils neutralisèrent deux agents,

surpris en train de compter les fonds. Pressés, les membres du commando ramassèrent le maximum de billets se trouvant à leur portée, avant de prendre la fuite à bord du véhicule, sous le regard ébahi des passants et des clients des deux cafés, «l'Aiglon» et le «Valauris» faisant face à la grande poste.

L'opération a été une réussite, même si le butin, une somme de 3 178 000 francs selon Stora et De Rochebrune – paraissait dérisoire.

L'histoire gardera pour toujours les noms d'Aït Ahmed, Ahmed Benbella, Hammou Boutlelis, les frères Lounes et Omar Khettab, Belhadj Bouchaïb et Mohamed Khider, ainsi que



Djelloul Nemiche dit Si Bakhti, recto de cette action héroïque.

S. M./APS

Béjaïa

Une visite au pas de course du wali

Le wali de Béjaïa Zitouni Ouled Salah a inauguré avant-hier un abattoir privé ultra moderne implanté dans la localité de Boughiane dans la commune de Melbou. Cet abattoir qui produira 2 tonnes de viande par jour a coûté à son investisseur 3,4 milliards de centimes et a d'ores et déjà créé 80 postes d'emploi directs et indirects. Le wali s'est engagé à aider l'investisseur afin de procéder à des extensions pour la création d'une unité de conservation de viande et d'élevage bovins. A Tichy, il a inauguré le séminaire organisé par la chambre de commerce et d'industrie Soummam sur le nouveau code des marchés publics. Le chef de l'exécutif a loué ce nouveau code pour ce qu'il a apporté comme facilitations aux investisseurs. Il a rappelé avoir tenu ces derniers jours une réunion avec des investisseurs,

des P/APC, chefs de daïra et responsable du secteur de l'environnement pour aborder ce domaine et surtout la gestion des déchets ménagers puisque Béjaïa est sélectionnée comme wilaya pilote pour porter un projet de collecte des ordures. A ce propos, des collecteurs seront installés pour le tri des déchets ménagers. Il poursuivra son déplacement en se rendant à Tifra où il a inauguré le nouveau siège de l'APC et supervisé la délivrance des premiers documents en mode biométrique (carte d'identité, passeport, etc...). Le wali a appelé les citoyens à la raison et à privilégier surtout la voie du dialogue et éviter les oppositions qui pourraient porter préjudice au développement de la wilaya et bloquer les grands projets structurants sans lesquels la wilaya ne pourra pas espérer sortir du sous-développement. A

Bouhamza le premier responsable de la wilaya a inauguré une huilerie privée qui s'ajoute aux 23 huileries existantes déjà. Celle-ci a coûté à son propriétaire 2,7 milliards de centimes avec une aide de l'Etat de 400 millions de centimes. Elle est d'une capacité de trituration de 70 quintaux d'olives par heure. Sur place M. Ouled Salah a écouté les doléances des paysans qui réclament l'ouverture des pistes agricoles. A ce propos, le directeur des services agricoles a annoncé l'ouverture de 62 km de pistes dont 7 km à Bouhamza et ses environs comme il a annoncé l'octroi de 3 700 plans d'oliviers aux paysans de quelques communes de la haute Soummam. Le wali poursuivra sa visite à Fénéaïa et Béjaïa.

H. C.

Police : Un dispositif spécial pour le nouvel an

Un dispositif spécial est mis en place par la sûreté de wilaya à l'occasion du nouvel an 2016. Ces mesures exceptionnelles ont pour but de garantir aux citoyens une sécurité maximale, préserver leurs biens et les biens publics, etc... «Ce dispositif est déjà mis en œuvre depuis trois jours dans les 14 sûretés de daïras», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il se traduit par une présence policière permanente dans

les lieux publics, les gares routières, les mosquées, les jardins publics, les édifices publics et dans tous les lieux fréquentés par le public. La présence policière sera renforcée dans les routes, intersections et dans les villes. Des points de contrôles et des patrouilles seront assurés de jour comme de nuit et seront installés un peu partout en ville et dans les grandes routes pour réguler la circulation. Une brigade est désignée pour

coordonner entre les différentes sûretés et pour lutter contre la commercialisation des produits pyrotechniques. La police appelle, par ailleurs, «les parents à plus de fermeté envers leurs enfants au sujet de la revente et l'achat des produits dangereux et prohibés».

H. C.

Prix

Le pétrole chute à 36 dollars

Les cours du pétrole rebondissaient à peine mardi en cours d'échanges européens après leur nouvelle chute de lundi, dans un marché dépourvu d'annonces majeures à quelques jours de la fin de l'année.

En début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 36,78 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 16 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait pour sa part 10 cents à 36,91 dollars. Les références européennes et américaine du brut avaient perdu chacune environ 3% lundi, après la publication d'indicateurs inquiétants en Chine et au Japon et la présentation d'un budget saoudien ne laissant entrevoir aucune mesure de soutien pour le marché.

Les cours restaient globalement déprimés mardi, des investisseurs ayant encore en tête les

chiffres présentés lundi du déficit budgétaire saoudien, qui a atteint un niveau record en 2015 et devrait rester important l'an prochain, sur fond de chute de plus de 60% des prix du brut depuis l'été 2014.

D'après des analystes, l'Arabie saoudite subit les conséquences financières de sa propre politique consistant à laisser chuter les cours de l'or noir, plombés par une surabondance d'offre, de façon à soutenir ses parts de marché. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole

(Opep), dont Ryad est considéré comme le chef de file, a décidé début décembre de maintenir inchangée son niveau actuel de production de pétrole.

«Si la combinaison de la levée des interdictions d'exporter du pétrole en Iran et aux Etats-Unis se traduit par une faiblesse prolongée des cours, les risques géopolitiques dans les pays du Golfe vont augmenter», ont-ils prévenu. Lundi 21 décembre, le cours du WTI était tombé à 33,98 dollars, au plus bas depuis la mi-février 2009, tandis que le cours

du Brent avait chuté le lendemain à 35,98 dollars, son niveau le plus faible depuis le 2 juillet 2004.

Les cours du Brent et du WTI se sont rapprochés depuis et évoluent en tandem, le baril de référence américain ayant un temps profité de la décision du Congrès des Etats-Unis d'abroger l'interdiction d'exporter du pétrole américain, mise en place en 1975 face aux craintes de pénurie résultant du premier choc pétrolier.

Maya H.

Avec le retour du crédit à la consommation

Les producteurs d'électroménager mettent les bouchées doubles

■ Le retour du crédit à la consommation, prévu en 2016, et l'intérêt certain porté par les consommateurs pour les produits électroménagers et électroniques de fabrication locale créent un contexte favorable à l'appareil de production nationale de cette filière industrielle.



Par Fouzi Kenouche

C'est l'avis de plusieurs producteurs nationaux, publics et privés, rencontrés par l'APS dans les différents stands dédiés à l'exposition des derniers modèles d'écran de téléviseurs, récepteurs numériques, appareils de cuisson, de chauffage et de climatisation, ainsi que des smartphones et tablettes, à la 24^e Foire de la production nationale tenue du 23 au 29 décembre au Palais des expositions (Alger). «Nous assistons à un retour d'intérêt pour le produit algérien grâce non seulement à la prise de conscience du consommateur quant à la qualité et la fiabilité du produit national, mais aussi aux différentes mesures prises par l'Etat pour encourager la consommation du produit local qui n'a rien à envier à celui importé», constate le représentant d'une entreprise publique spécialisée dans l'industrie des appareils de chauffage et de cli-

matisation. Parmi ces mesures, il cite le crédit à la consommation et la campagne «Consommons algérien», lancée en avril dernier par les pouvoirs publics. Il considère également qu'en plus du respect des normes de sécurité et de qualité, cette catégorie de produits est proposée à des prix concurrentiels : «Ce qui nourrit cet intérêt grandissant pour le produit national». Pour sa part, le responsable de communication de l'entreprise publique des industries électroniques estime que le marché de l'électroménager connaît une expansion «très forte» qui provoque, parfois, des ruptures de stocks de certains produits. Cela s'explique par «l'acquisition de nouveaux logements, notamment dans le cadre des programmes AADL et des logements sociaux, et le développement du comportement du consommateur algérien», juge-t-elle, tout en évoquant le lancement d'une nouvelle chaîne de production de cette entreprise «pour mieux répondre à la demande et se préparer au flux

attendu du retour du crédit à la consommation». De son côté, la représentante de l'Entreprise nationale des industries électroménagères fait savoir qu'en dépit de l'augmentation de sa production d'une année à l'autre, «les stocks de certains produits saisonniers sont vite épuisés». De l'avis du directeur commercial d'une entreprise privée, leader national dans la fabrication des récepteurs numériques, certains chefs d'entreprises augmentent la production en adéquation avec la demande du marché, mais il y a parfois un petit décalage entre la production et la demande afin d'éviter le risque d'inventu.

Le crédit à la consommation attendu de part et d'autre

L'industrie algérienne de l'électroménager et de l'électronique est appelée à satisfaire une demande supplémentaire avec le retour prochain du crédit à la consommation. Une mesure

qui «commence déjà à susciter l'intérêt des consommateurs qui viennent se renseigner sur les prix et les modalités de l'acquisition des produits à travers ce type de crédit», indique à l'APS le directeur marketing d'un opérateur privé détenant 30% de la part du marché national de l'électroménager. Certains visiteurs-consommateurs ne se sont rendus à cette foire de la production nationale que pour s'enquérir des conditions d'obtention du crédit à la consommation. C'est le cas de M^{me} Fadila, rencontrée en compagnie de ses enfants, qui affirme être venue spécialement à cette manifestation économique pour se renseigner auprès du stand d'une entreprise des modalités d'octroi de cette catégorie de crédit pour l'achat d'un pétrin et d'un micro-ondes. Un avis que partage Nadir, ce père de famille, qui se dit «très satisfait» des produits locaux, en avouant qu'il attend le retour du crédit à la consommation pour se permettre d'acquiescer de nouveaux appareils électroménagers. Cet intérêt à l'égard du crédit à la consommation mobilise les producteurs, dont certains se préparent déjà au lancement de nouvelles gammes de produits avec de nouvelles capacités de production pour attirer plus de clientèle et acquiescer de nouvelles parts de marché. C'est le cas d'une entreprise privée d'électroménager dotée de sept unités de production, qui lancera un nouveau complexe de production en 2016 «pour satisfaire la demande actuelle et celle prévue avec le retour du crédit à la consommation», selon sa directrice de communication. En 2014, la facture des importations des produits électroménagers a dépassé les 500 millions de dollars, rappelle-t-on. En plus des produits électroménagers, la tendance de

l'Algérie se dirige également vers la mobilité avec l'arrivée des smartphones et les tablettes : «Un défi à relever pour être à la hauteur des attentes du consommateur», avance le responsable commercial d'une société privée de fabrication de produits électroniques.

F. K. /APS

Finances Benkhalfa insiste sur la modernisation du métier de comptable

LE MINISTRE des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a exhorté à Alger les professionnels de la comptabilité à poursuivre leurs efforts dans le processus de modernisation de ce métier à travers la formation notamment, indique un communiqué du ministère. Intervenant à l'ouverture des travaux du Conseil national de la comptabilité (CNC) M. Benkhalfa a souligné la nécessité de poursuivre la mise à niveau du cadre comptable et le renforcement des programmes de formation et de perfectionnement dans les professions comptables pour les moderniser. Lors de cette session plénière du CNC, il a été notamment question de présenter le bilan d'exercice de l'année 2015 et d'arrêter les perspectives de l'exercice 2016. Le conseil a notamment examiné les questions relatives à la formation et statué sur les demandes d'agrément en qualité d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptables agréés. Créé par le décret n°96-318 du 25 septembre 1996, le CNC est un organe consultatif où sont représentés les différents acteurs concernés par les questions comptables. Sa mission principale consiste en la coordination et la synthèse dans le domaine de la recherche et de la normalisation comptable ainsi que des applications y afférentes. Au titre de ses missions, le CNC engage des études et analyses en matière de développement et d'utilisation des instruments et processus comptables. Cet organe qui joue un rôle important dans le développement de l'activité économique veille à la mise en place des mesures visant la normalisation des comptabilités et leur exploitation rationnelle. Le CNC est également chargé de suivre l'évolution au plan international des méthodes, organisations et instruments en rapport avec la comptabilité.

Ali O.

Licences d'importation

Une liste de produits industriels sera arrêtée la semaine prochaine

Une liste restreinte d'une dizaine de produits industriels concernés par les licences d'importation sera établie la semaine prochaine par un conseil interministériel, a indiqué, à Alger, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb. «Actuellement, il y a un débat avec les secteurs concernés pour arrêter la liste des produits industriels qui feront l'objet de licences d'importation. La semaine prochaine cette liste sera arrêtée définitivement», a indiqué le ministre lors d'une rencontre avec des opérateurs économiques sur la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. Selon les précisions du ministre, les secteurs concernés se sont accordés pour le moment sur trois produits qui sont les véhicules, le ciment (type portland) et le rond à béton. Aucune date n'a été avancée par le ministre pour l'entrée en vigueur des licences d'im-

portation pour ces produits, alors que pour les contingents tarifaires des produits agricoles et agroalimentaires originaires de l'Union européenne (UE) ils seront soumis à partir du 10 janvier prochain au système des licences. Le coût global de l'ensemble de produits (soumis au régime des licences d'importation non automatiques) est estimé à 12 milliards de dollars, dont un milliard de dollars concerne les produits contingents provenant de l'UE, avait indiqué récemment le ministre. M. Belaïb a souligné, dans ce sens, que ce système concernera, dans une première phase, les produits qui pèsent lourdement sur la balance des paiements du pays ou menaçant une industrie naissante. Il touchera aussi aux produits dont les importations ont connu «peu de transparence», voire «une certaine spéculation». Evoquant les

modes de répartition de ces licences, le ministre a estimé que l'Algérie a suivi des modes de répartition universels. Le décret relatif à la mise en œuvre des licences d'importation et d'exportation propose 4 méthodes de répartition mais évoque la possibilité de recourir à tout autre mode plus approprié dans le cas où ces 4 systèmes s'avèrent inadaptés. Ainsi, les méthodes proposées portent sur l'ordre chronologique d'introduction des demandes (FIFO), la répartition en quotas des quantités demandées, la prise en considération des courants d'échanges traditionnels et l'appel à manifestation d'intérêt. «Nous avons maintenu le système FIFO auquel nous n'allons pas recourir dans cette première phase car nous avons pu mesurer les dégâts qu'il avait causés», a-t-il dit.

Souad L./APS

Sidi Bel-Abbès

La wilaya a gagné le pari de «zéro projet non lancé»

■ La wilaya de Sidi Bel-Abbès a gagné le pari de «zéro projet non lancé» grâce à de grands efforts consentis dans la relance de tous les projets ayant accusé un retard, s'est félicité le wali Mohamed Hattab.



Par Salim L./APS

Invité au forum du groupe «Ouest Tribune», organisé au siège de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, M. Hattab a indiqué que la wilaya s'est lancée en 2014 et 2015 dans la réalisation de 125 projets de développement totalisant 17 milliards DA qui accusaient un retard en 2013. Exposant le bilan du développement dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le chef de l'exécutif a rappelé que les projets d'habitat portant sur 12 665 logements de différents programmes non lancés en

2013 «pour diverses raisons», ont été pris en charge et relancés, signalant que 48 000 logements sont en cours de réalisation dont 20 000 logements sociaux. Les listes de bénéficiaires de 4 000 logements ont été établies dernièrement avant leur attribution prochainement, a ajouté le wali. M. Hattab a rappelé que sa wilaya a bénéficié depuis 1999 d'un programme de développement doté de 220,6 milliards DA, englobant 7 883 projets, tous secteurs confondus, pour améliorer les conditions de vie des citoyens et réaliser une croissance éco-

nomique. Il a expliqué que depuis son installation à la tête de la wilaya en 2013, il s'est concentré sur cinq principaux axes en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens, avec pour objectif de gagner le pari de parvenir à «zéro projet non lancé».

L'intérêt accordé aux espaces verts à Sidi Bel-Abbès, ville qui compte la moitié de la population de la wilaya, s'est concrétisé par le lancement des projets dont la réhabilitation du lac de Sidi M'hamed Benali, le réaménagement du boulevard d'El Macta et du jardin urbain, a-

t-il ajouté. Le wali a, dans ce contexte, mis en avant le «plan vert» qui permet d'accroître le taux des superficies des espaces verts et de repos de 0,7 m² par citoyen à 2 m², en espérant atteindre la moyenne mondiale qui est de 3m² par citoyen. Mohamed Hattab a signalé en outre le lancement du «Plan blanc» relatif à la réfection des logements et d'édifices portant sur la réhabilitation de 8 000 logements vieux bâtis et d'équipements publics et la restauration d'anciens ksours. Par ailleurs, le wali a annoncé le lancement de l'opération de réalisation de nouvelles cités utilisant l'énergie propre dont une de 20 000 habitants disposant de services internet et d'éclairage public par énergie solaire. M. Hattab a fait part également de la mise en œuvre du nouveau plan de transport de la wilaya basé sur de nouveaux modes contribuant à alléger la tension sur la circulation routière dans les grandes villes dont, notamment, le tramway, au chef-lieu de wilaya, qui enregistre un bon rythme dans l'avancement des travaux. La wilaya a bénéficié, selon son premier responsable, du renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) par ses propres ressources en eau et à partir des barrages des wilayas de Mascara et de Tlemcen, a-t-il

indiqué, annonçant d'autres projets d'AEP à partir du Chott Echergui et Chott El Gharbi et de la station de dessalement de l'eau de mer de Honaine (Tlemcen). Au sujet de l'investissement auquel le gouvernement accorde un grand intérêt, M. Hattab a évoqué la récupération du foncier de projets non lancés concernant 35 promoteurs et l'élaboration d'une liste de projets à soumettre aux investisseurs.

S. L./APS

Blida
Près de la moitié des marchés anarchiques éradiqués

PRÈS DE 50% des marchés informels à Blida ont été éradiqués depuis le lancement, début octobre dernier, d'une campagne de lutte contre le commerce anarchique dans la wilaya, a-t-on appris auprès du chef du service de l'Observation du marché et de l'information économique. «Quelque 27 marchés anarchiques disséminés à travers cinq communes ont été éradiqués, sur un total de 74 recensés, depuis septembre dernier», a indiqué Lhadi Bouzekar, signalant la poursuite de l'opération jusqu'à l'éradication totale de l'ensemble de ces marchés, à l'origine de pertes financières jugées considérables pour cause d'évasion fiscale. Il a relevé que l'éradication définitive de ces marchés est tributaire du parachèvement de tous les programmes destinés à la résorption du commerce informel, observant toutefois que la ville de Blida accuse un manque en matière de projets de réalisation de marchés de proximité. Depuis 2011, ces marchés (informels) ont enregistré un regain d'activités au niveau des grandes villes, dont Blida, Boufarik et Larbaâ, a déploré le même responsable, signalant néanmoins l'éradication «quasi-totale» de tous les points noirs dans la cité Beb Dzair, à Souk Laârab, Souk Abane Ramdane, Souk Laïchi et à Douirette. Les seuls points noirs encore en activité se trouvent à proximité de la gare routière et du stade Mustapha-Tchaker de Blida, a-t-il encore observé. Les vendeurs qui actuaient dans ces marchés éradiqués, ont été intégrés dans les marchés de proximité, tandis que certains autres ont bénéficié de locaux professionnels dans des villes ne disposant pas actuellement de marchés de proximité, à l'instar de Blida et Boufarik. Blida compte 3 064 vendeurs informels, dont 46 au niveau du chef-lieu de wilaya.

R.R.

Relizane

Lancement du projet du plus grand complexe de textile en Afrique

Les travaux de réalisation du plus grand complexe de textile en Afrique ont été lancés dernièrement au parc industriel de Sidi Khettab (Relizane), dans le cadre d'un partenariat algéro-turc, a-t-on appris du directeur de l'industrie et des mines de la wilaya.

Ce projet, le premier du genre et le plus grand au niveau africain, a été lancé en novembre pour concrétiser un accord selon la règle 49/51 entre un groupe industriel de confection côté algérien et du groupe turc «Taipa» spécialisé en tissage, signé il y a deux mois lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie et des Mines,

Abdeslam Bouchouareb, a-t-on rappelé. Il sera réalisé en deux phases, la première s'étalant de 2015 à 2018 et prévoyant huit unités de tissage et de confection, un centre d'affaires, une école de formation aux métiers de tissage et de couture d'une capacité d'accueil de 400 stagiaires et une cité résidentielle pour le personnel (567 logements), a indiqué Mohamed Laid Hamzaoui, soulignant que l'entreprise turque «Astay» prend en charge la réalisation du projet.

La deuxième phase, dont le lancement est prévu avant la fin de la première (2016-2020), concerne la réalisation de 10 autres usines de production, entre autres, d'acces-

soires de vêtements prêt-à-porter et de fibres synthétiques, a-t-on ajouté. Ce complexe, dont le délai de réalisation est fixé à 36 mois pour un investissement de l'ordre de 58 milliards DA, devra générer 25 000 postes d'emploi. Une superficie de 250 hectares est consacrée à ce projet. Une fois réalisé, le futur complexe devra satisfaire les besoins du marché national en matière de vêtements pour femmes, hommes et enfants, avec une production prévisionnelle de 60 millions de mètres de tissu et 30 millions de pantalons «Jeans» par an dont 40% destinés au marché national et 60% à l'exportation.

Hani A.

Médéa

Des journées de sensibilisation sur la sécurité routière

Une campagne de sensibilisation sur la sécurité routière a été lancée à Médéa à l'initiative de la direction des Transports en coordination avec les services de la Protection civile et de la Sûreté de wilaya. La campagne, lancée sous le signe «Tous responsables pour éviter les accidents de la route», a englobé une exposition, notamment d'équipements d'intervention utilisés par les services concernés lors des accidents de la route, a indiqué le lieutenant de la Protection civile Tarek

Belhachemi. Des équipements et outils de contrôle des routes et de la vitesse ont été aussi exposés à l'occasion par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales dans le cadre de cette exposition abritée par la Maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa. Parallèlement, l'opportunité a donné lieu à l'animation de communications sur les causes des accidents de la circulation à l'origine, annuellement, de la perte d'un nombre considérable de vies humaines. «Le facteur humain est la première

cause à l'origine de ces accidents», a soutenu le lieutenant Belhachemi. Un exercice de simulation d'un accident de la route et une intervention des services de sécurité et de la Protection civile de la wilaya ont été aussi organisés en présence de nombreux citoyens au profit desquels des brochures d'information englobant des consignes sur la prévention routière ont été distribuées. Les enfants, présents en nombre à cette manifestation coïncidant avec leurs vacances scolaires, ont été ini-

tiés au code de la route, grâce à un circuit automobile organisé à leur intention. La deuxième journée de cette manifestation prévoit la distribution de brochures d'information au profit des automobilistes, au niveau des points noirs de la circulation, recensés sur la RN1, entre Médéa et Berrouaguia. Depuis début janvier 2015, la wilaya de Médéa a été le théâtre de 2 051 accidents de la route ayant causé la mort de 58 personnes et des blessures à 2 555 autres.

N.O./Agences



Libye

L'année 2015 s'achève avec la signature d'un accord politique

■ Les Libyens achèvent l'année 2015 avec la signature d'un accord politique sur la formation d'un gouvernement d'union nationale, fruit d'un long processus de dialogue sous l'égide des Nations unies, devant mettre fin à la crise politique et sécuritaire dans laquelle sombre le pays depuis 2011.

Par Hatem B.

L'accord politique pour une issue pacifique à la crise en Libye a été signé le 17 décembre dernier sous l'égide des Nations unies par les parties au dialogue interlibyen amorcé en mars 2015 à Alger. L'accord prévoit la mise en place d'un gouvernement d'union nationale et d'un conseil présidentiel, au début d'une période de transition de deux ans qui devra s'achever par des élections législatives.

Le document a été signé par l'ensemble des parties libyennes dont le Parlement reconnu par la communauté internationale, basé à Tobrouk dans l'est de la Libye, et le Conseil national général (CNG) à Tripoli, des indépendants, des représentants de partis politiques ainsi que par des représentants de la société civile et des communes.

Afin de surmonter la rivalité entre les deux Parlements rivaux en désaccord depuis l'été 2014, l'ONU propose de répartir le législatif entre les deux. Celui de Tobrouk deviendrait une Chambre des représentants, celui de Tripoli un Conseil d'Etat. L'exécutif serait confié à un conseil présidentiel de neuf ministres et toutes ces institutions devraient siéger dans la capitale Tripoli.

La signature de l'accord intervient quelques semaines après l'arrivée de l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, l'Allemand Martin Kobler, qui poursuit les efforts de son prédécesseur l'Espagnol Bernardino Leon pour l'aboutis-

sement du dialogue politique inter-libyen.

Une solution politique, position constante de l'Algérie

Exprimée à plusieurs occasions depuis la dégradation de la situation politique et sécuritaire en Libye, la position de l'Algérie renforcée à travers sa coopération avec les Nations unies, se résume à amener les acteurs politiques libyens à ouvrir des discussions politiques. Le rendez-vous d'Alger en mars dernier avait constitué «un pas fondamental» dans la construction de la paix en Libye. En effet, c'était la première fois que les représentants de différentes tendances se mettent autour d'une table afin de travailler ensemble pour approfondir et échanger des idées. En effet, le dialogue amorcé à Alger avait permis l'intensification des efforts diplomatiques dans le cadre de la médiation onusienne pour amener les parties libyennes à se regrouper autour de la table des négociations. La position constante de l'Algérie a pesé de tout son poids dans l'aboutissement d'un tel accord. Elle a de tout temps appelé au règlement de cette crise à travers la solution politique, fondée sur «le respect des principes de la souveraineté, de la non-ingérence, de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale de la Libye et de la cohésion de son peuple, devant conduire à l'urgence de la mise en place du gouvernement d'union nationale, basé à Tripoli pour combler le vide institutionnel en Libye». Exprimée à plusieurs occasions depuis la dégradation de la situation politique et sécuritaire en Libye, la position de l'Algérie a



PH. : DR

été saluée par les parties libyennes.

Vide institutionnel et prolifération de groupes extrémistes

Depuis la chute de l'ancien régime de Muammar Kadhafi fin 2011, la Libye est plongée dans le chaos. Deux autorités politiques se disputent le pouvoir, l'une basée à Tripoli et l'autre, la seule reconnue par la communauté internationale, basée à Tobrouk dans l'est du pays. Les autorités qui ont succédé à l'ancien régime peinent à désarmer

les milices qui lui étaient opposées. D'année en année, enhardies par la faiblesse des autorités, ces milices sont devenues puissantes, se battant entre elles pour le contrôle de territoires. Des zones du pays sont en outre contrôlées par des milices liées à des clans. Ces affrontements dans plusieurs régions du pays ont eu pour effet l'apparition de groupes extrémistes, dont le groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) qui a pris en juin le contrôle de Syrte (450 km à l'est de la capitale) et veut désormais s'étendre vers l'est, une région riche en gisements

d'hydrocarbures et où sont situés les principaux terminaux pétroliers. A ces divisions politiques et violences, viennent se greffer des difficultés économiques. La Libye qui dispose des réserves pétrolières les plus importantes d'Afrique, estimées à 48 milliards de barils, a vu ses exportations, estimées à 1,2 million b/j en 2011, chuter à 400 000 b/j. Dans ce contexte, plus de 2 millions de personnes dont 435 000 réfugiés ont besoin d'une aide humanitaire urgente en Libye, selon un plan d'action humanitaire des Nations unies pour la Libye.

H. B. / APS

Matteo Renzi reçoit le responsable libyen Fayed el-Sarraj à Rome

LE CHEF du gouvernement italien, Matteo Renzi, a reçu Fayed el-Sarraj qui devra diriger dès la mi-janvier prochain le gouvernement d'union nationale au terme de l'accord politique signé le 17 décembre sous l'égide de l'ONU. Il s'agissait de la première visite en Europe de M. Sarraj, membre du Parlement à Tripoli, depuis la signature de l'accord sur le gouvernement d'union, validé une semaine plus tard par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. M. Renzi «a exprimé sa pleine confiance en la capacité des nouvelles autorités libyennes à faire face aux défis imminents qui les attendent, à commencer par la formation du gouvernement et la construction du cadre institutionnel sous le signe de l'inclusion et de la réconciliation nationale», a annoncé son bureau dans un communiqué. «La nouvelle Libye pourra compter sur l'appui décisif de l'Italie, en coordination avec la communauté internationale pour rétablir les services, relancer l'économie et assurer la sécurité, en luttant en particulier contre les groupes terroristes et les

réseaux de passeurs», est-il indiqué dans le communiqué. «L'Italie est prête à répondre rapidement, et dans le cadre nécessaire de la légalité internationale, aux éventuelles demandes d'assistance de la Libye», a assuré le bureau de M. Renzi. La rencontre a eu lieu à huis clos et la presse n'avait pas été informée de la venue de M. Sarraj, a-t-on précisé. L'accord politique libyen signé après des mois de tractations sous l'égide de l'ONU, prévoit la mise en place d'un gouvernement d'union nationale basé à Tripoli, et pour résorber la rivalité entre les deux Parlements en désaccord depuis l'été 2014, l'ONU propose de répartir le législatif entre les deux institutions. La situation sécuritaire est pourtant désastreuse en Libye, ravagée, depuis la chute de l'ancien régime de Muammar Kadhafi en 2011, par des combats entre milices rivales, alors que l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) profite du chaos pour s'implanter.

H.B.

Tunisie

Le secteur privé en grève dans la région du Grand Tunis si un accord n'est pas obtenu

Les membres du groupement du secteur privé, relevant de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) ont décidé d'observer, le 21 janvier 2016, une grève dans la région du Grand Tunis, si l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) n'accepte pas d'accorder aux employés de ce secteur une majoration salariale qui puis-

se atténuer, un tant soit peu, la détérioration de leur pouvoir d'achat. Dans un communiqué signé par le secrétaire général de l'organisation syndicale et publié au terme d'une réunion, lundi, au siège de l'UGTT, le groupement souligne qu'il se réunira à nouveau le 4 janvier 2016 pour examiner l'avancement des négociations, tenant l'UTICA pour respon-

sable de la dégradation du climat social. Le communiqué appelle le gouvernement à intervenir pour trouver les solutions à même de favoriser un climat social paisible afin de pouvoir examiner les dossiers brûlants ayant trait aux attentes des citoyens, répondant aux objectifs de la révolution de la liberté et de la dignité et favorisant l'instauration de la stabilité socia-

le sur des bases solides. Les membres du groupement ont affirmé leur attachement à la décision de la commission administrative nationale tenue le 21 décembre 2015 relative à l'exécution des décisions précédentes, à savoir une série de grèves régionales dont l'organisation a été reportée suite à l'opération terroriste survenue le 24 novembre

2015 à Tunis contre un bus de la garde présidentielle. Il convient de rappeler qu'une rencontre consacrée à l'avancement des négociations dans le secteur privé a réuni, dimanche, le Chef du gouvernement, Habib Essid, avec la présidente de l'UTICA et le secrétaire général de l'UGTT.

Mondji G./Agences



Turquie

L'offensive militaire contre les villes kurdes fait monter les tensions politiques

■ Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a dénoncé comme une «trahison» hier la revendication autonomiste du principal parti pro-kurde tandis que règne un climat de quasi-guerre civile dans le sud-est de la Turquie, théâtre d'intenses combats entre les forces armées et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Par Ali O.

L'homme fort de Turquie n'a pas mâché ses mots devant la presse à Istanbul en attaquant avec virulence le chef de file du parti de la démocratie des peuples (HDP), Selahattin Demirtas, qui a lors du week-end dernier évoqué une possible autonomie pour la minorité kurde.

«Ce que ce coprésident a fait constitue une trahison, une provocation très claire», a martelé M. Erdogan, accusant les responsables de son parti d'être des «marionnettes» à la solde du PKK.

La justice turque a ouvert une enquête lundi à l'encontre de M. Demirtas, bête noire du chef de l'État, pour avoir réclamé une autonomie, lors d'un congrès réunissant différentes organisations kurdes.

La Constitution turque interdit toute division du territoire turc sur des bases ethniques, comme le président l'a rappelé : «De quel droit pouvez-vous parler dans le cadre de notre structure unitaire d'établir un État dans le Sud-Est, dans l'Est ?» «Ni la volonté nationale, ni les forces armées ne le permettront», a-t-il averti.

Les tensions politiques sont au comble entre le gouvernement islamo-conservateur et les représentants du HDP, troisième force politique de Turquie. Une opération militaire d'une ampleur inédite est menée par 10 000



hommes depuis deux semaines dans des villes du sud-est anatolien contre les membres du PKK, et surtout son organisation de jeunesse, le YDG-H. Celle-ci a lancé un «soulèvement» dans les centres urbains, alors que traditionnellement elle affronte l'armée dans la campagne.

Les combats ont tué plus de 200 membres du PKK et plusieurs soldats et policiers, selon Ankara, sans épargner les civils qui payent le plus lourd tribut. Ce bilan est invérifiable de source indépendante car les villes concernées sont sous couvre-feu depuis des semaines, coupées du monde.

Cizre, Silopi, Nusaybin et le district de Sur, la vieille ville de Diyarbakir, la grande ville du sud-est turc, sont les plus touchées.

Les civils pris au piège des combats ont émigré par dizaines de milliers vers des zones plus sûres, selon les médias. Ceux forcés de rester confinés dans leurs maisons sont confrontés à

des coupures d'eau, d'électricité et de réseau mobile. Dans cet état de siège, les hôpitaux, les administrations locales et les écoles sont à l'arrêt.

De nombreux civils ont été tués (129, selon le HDP) depuis la reprise des combats entre l'armée et le PKK l'été dernier, après une trêve de deux ans entre les parties dont on espérait qu'elle pourrait enfin déboucher sur une solution politique du conflit kurde qui dure depuis 1984.

Lors d'un discours au Parlement hier, la coprésidente du HDP, Figen Yüksekdağ, a exhorté la Turquie tout entière à se

mobiliser contre les couvre-feux imposés dans les zones kurdes. «J'en appelle surtout à l'Ouest. Mobilisons-nous et fêtons le Nouvel an à Diyarbakir», a-t-elle dit.

«On ne permet pas même à cette population d'enterrer ses morts», a-t-elle en outre déploré,

accusant l'État turc de «faire la guerre à son peuple».

Lundi soir, c'est un garçon de cinq ans qui jouait devant sa maison d'un quartier de Cizre qui a été tué d'une balle dans la nuque, rapporte le journal *Hürriyet*.

Un journaliste de ce quotidien faisait état hier de scènes de guerre à Sur. Des centaines de maisons et commerces ont été détruits dans l'ancien cœur touristique de Diyarbakir où les combattants kurdes ont creusé des tranchées et érigé des barrières.

Dans cette atmosphère délétère, M. Erdogan a redit hier que l'offensive se poursuivrait et affirmé que depuis l'été «plus de 3 000 terroristes» avaient été tués lors d'opérations menées en Turquie et dans le nord de l'Irak, où le PKK dispose de bases arrière.

Les violences et la mort de civils ont suscité l'indignation de la société civile en Turquie. Hier, deux manifestations en faveur de la paix ont réuni un millier de personnes dans le centre d'Ankara, a constaté un photographe de l'AFP.

Israël

L'ex-Premier ministre Olmert ira en prison pour corruption

La Cour suprême d'Israël a condamné hier définitivement Ehud Olmert à 18 mois de prison ferme pour corruption, faisant de cette figure de la politique israélienne le premier ex-Premier ministre à se retrouver derrière les barreaux dans l'État hébreu.

En mai 2014, cet ancien avocat d'affaires de 70 ans, grand amateur de costumes chics et de cigares, avait été condamné en première instance à six ans de prison ferme pour deux chefs d'accusation de corruption, l'un lié à un projet immobilier pharaonique à Jérusalem, ville dont il fut maire de 1993 à 2003, l'autre lié à ses comptes de campagne.

Le complexe Holyland, un alignement de tours d'habitations qui domine la Ville sainte est vue par de nombreux Israéliens comme l'incarnation concrète de la corruption des élites.

Hier, les cinq juges de la cour suprême ont toutefois décidé d'«acquitter M. Olmert de l'accusation d'avoir reçu 500 000 shekels (117 150 euros) de pots-de-vin» pour permettre à des promoteurs, en sa qualité de maire, de contourner des obstacles légaux.

En revanche, il a été «condamné à l'unanimité pour avoir reçu un pot-de-vin de 60 000 shekels (14 060 euros)» d'une entreprise dans le cadre du financement d'une de ses campagnes électorales.

De six ans ferme, la peine de celui qui fut Premier ministre de

2006 à 2009 est donc passée à 18 mois. Il devra se présenter le 15 février aux autorités afin d'entamer sa période de détention.

Malgré cette condamnation qui fera de lui le premier ex-chef de gouvernement israélien à se retrouver sous les verrous – l'ancien président Moshé Katzav purge actuellement une peine de sept ans pour viols –, M. Olmert s'est dit «libéré d'un poids énorme» à la sortie de l'audience.

«La Cour suprême a levé la principale accusation contre moi», a-t-il affirmé, les traits tirés. «On ne m'a jamais proposé de pot-de-vin et je n'en ai jamais accepté», a-t-il martelé.

L'ancien maire de Jérusalem Uri Lupolianski, également jugé dans cette affaire a vu sa peine de six ans de prison ramenée à six mois de travaux d'intérêt général, pour raison de santé.

Le chef de l'opposition de centre gauche, Isaac Herzog, a salué la justice israélienne qui «a prouvé que personne, pas même un Premier ministre, n'est au-dessus des lois». «Que cela serve de leçon aux dirigeants : n'utilisons jamais le pouvoir qui nous est donné (...) pour des profits personnels», a-t-il ajouté, selon des propos rapportés par son porte-parole.

Ehud Olmert visé par des enquêtes depuis des années, avait un temps semblé échapper à toute condamnation. Mais l'ascension de cet ancien membre du Likoud, le parti de droite de l'actuel Premier ministre

Benjamin Netanyahu a finalement été stoppé net par la justice.

Ce fidèle d'Ariel Sharon lui avait succédé à la tête du gouvernement en 2006 quand une attaque cérébrale foudroya l'ex-Premier ministre, fondateur du parti Kadima.

Mais inculpé dans «l'affaire Holyland», Ehud Olmert avait dû renoncer à se présenter aux primaires de Kadima, ouvrant la voie à l'accession au pouvoir de M. Netanyahu, qui dirige Israël depuis.

Avant de rejoindre sa cellule mi-février, M. Olmert devra de nouveau se présenter le 19 janvier devant la cour suprême pour un jugement en appel. En mai, il avait été condamné à huit mois de prison pour fraude et reconnu coupable d'avoir reçu des versements en liquide d'un homme d'affaires américain alors qu'il était ministre du Commerce et de l'Industrie.

Plusieurs fois ministre, M. Olmert porte pour de nombreux Israéliens, la responsabilité des ratés de la guerre contre le Hezbollah au Liban en juillet-août 2006.

Il est aussi le dernier Premier ministre à s'être autant investi dans des négociations intensives, mais infructueuses, pour tenter de résoudre le conflit israélo-palestinien.

Favorable à la création d'un État palestinien, il était prêt à un retrait israélien de la plus grande part de la Cisjordanie occupée.



Points chauds

Union

Par Fouzia Mahmoudi

Le Parti socialiste, qui fait face depuis son arrivée au pouvoir à une impopularité historique et constante, cherche à tout prix à redorer son blason à moins de deux ans de l'élection présidentielle et alors que tous les sondages donnent les socialistes perdants pour 2017. Quel que soit le candidat d'ailleurs, même si Manuel Valls semble avoir plus de chances que François Hollande. Par ailleurs, les multiples défections et la réticence des autres partis de gauche à s'allier au PS a poussé son premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis, à proposer il y a quelques mois la tenue d'un référendum pour le «peuple de gauche» qui aurait à décider s'il veut l'unité de la gauche en répondant à la question : «Souhaitez-vous l'unité de la gauche et des écologistes aux élections régionales ?» Un référendum qui s'annonçait ainsi des plus consensuels et qui aurait surtout servi à démontrer que les Français de gauche continuent à s'impliquer et à faire entendre leurs voix. Mais le plan de Cambadélis qui a déjà à l'époque connu un retour de flamme des plus embarrassants, voit aujourd'hui son plan remis en cause par la fracture que vit aujourd'hui la gauche à cause du projet de loi sur la déchéance de la nationalité soutenue par le président de la République. Un projet qui a comme jamais fracturé non seulement la gauche mais également le Parti socialiste lui-même. Que cela soit, parmi tant d'autres, Martine Aubry, qui a depuis plusieurs années une relation tendue avec François Hollande ou encore Cécile Duflot de EELV, qui fut un temps membre du gouvernement, les critiques pleuvent sur le gouvernement et sur Hollande tout particulièrement qui est accusé de soutenir la politique prônée par le Front National. L'on se demande surtout ce que cela signifie pour l'union de la gauche voulue par le gouvernement qui sait que sans cela, et même avec, une victoire à la prochaine présidentielle sera des plus difficiles. Ainsi, les socialistes semblent éviter du mal à sortir la tête de l'eau et ne font aujourd'hui qu'accumuler les erreurs de communications le rendant de moins en moins attractif aux yeux des électeurs français qui semblent décidés, selon tous les sondages, à voter en majorité pour la droite et l'extrême droite. F. M.



Une quinzaine de villes représentées

Top départ pour le festival des marionnettes

■ Les troupes représentant quinze wilayas du pays prendront part cette semaine au Festival national amateur de marionnettes ouvert lundi soir à Ain Témouchent. Les présents à cette soirée inaugurale sont revenus sur l'histoire de l'art de la marionnette et sa valeur culturelle.



Par Abla Selles

Le coup d'envoi de la première édition du Festival national amateur de marionnettes d'Ain Témouchent a été donné, lundi par le wali, en présence des autorités locales et des représentants des 15 wilayas participantes.

Le responsable de l'exécutif, Hamou Ahmed Touhami, s'est félicité de ce nouvel acquis pour la wilaya, invitant les participants à s'exprimer dans ce domaine d'art qui profite, également, aux adultes et à fournir davantage d'efforts pour assurer la pérennité de cette manifestation.

Pour sa part, le directeur local de la jeunesse et des sports a

rappelé que ce Festival national amateur de marionnettes est inscrit au calendrier 2015 du ministère de la Jeunesse et des Sports dans le but de redynamiser l'animation des établissements de jeunes et de relancer cet art à part entière.

La cérémonie d'ouverture s'est poursuivie par une présentation, par deux membres du

jury, de l'art de la marionnette et des efforts fournis pour sa relance au niveau national.

Dans un rappel historique, Meddah Sid Ahmed, inspecteur de la jeunesse et des sports à Sidi Bel-Abbès, a rappelé qu'en Algérie, la marionnette était désignée sous une appellation d'origine ottomane, «Garagouz».

Dans certaines régions du pays, on l'appelle également «Ghanja», une figurine qu'exhibent les enfants en implorant Dieu Le Tout-Puissant pour que tombe la pluie.

Son collègue, Douila Noureddine, conseiller de la jeunesse dans la même wilaya, a rappelé la place qu'occupait cet art dans les années 70, avant de s'éclipser totalement du paysage culturel, à l'exception de quelques «apparitions timides et éphémères». Avec l'institutionnalisation du Festival national culturel du théâtre de la marionnette d'Ain Témouchent, en 2008, cet art a enregistré un essor particulier, étant à sa neuvième édition, a-t-il rappelé.

Organisée par l'Office des établissements de jeunes (Odej) de la wilaya, sous l'égide de la direction de la jeunesse et des Sports, cette manifestation qui regroupe 16 troupes (deux pour Ain Témouchent) de marion-

nettes des établissements de jeunes de plusieurs régions du pays, est consacrée au thème «La lutte contre les maux sociaux».

Se déroulant du 28 au 31 de ce mois, le Festival a dédié son premier prix de 100 000 dinars à la mémoire du défunt Berrezak Bouziane (1944-1998), un ancien cadre de la jeunesse à Beni Saf. Les autres prix concernent, respectivement, la meilleure réalisation, la meilleure marionnette et le meilleur castet.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut Culturel Italien d'Alger

Jusqu'au 31 décembre :
Exposition de peintures «Un Chant de couleurs» de l'artiste Ahmed Mebarki.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre :
Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaa, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Librairie la renaissance
Jusqu'au 3 janvier 2016 :
Foire du livre, tous les jours de 6h à 21h

Maison de la culture

Mohamed-Seradj de Skikda :

Jusqu'au 5 janvier 2016 :

13e Salon national du livre

Théâtre régional de Batna

Jusqu'au 31 décembre :

Septième Festival culturel national du théâtre d'expression amazighe à Batna

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 14 janvier 2016 :

Exposition collective de peinture, par les artistes Yacine Belferd, Nouredine Chegrane et Ahmed Stambouli.

Galerie d'arts Sirius

Jusqu'au 31 janvier 2016 :

Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre)

Jusqu'au 11 février 2016 :

Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac).

Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yanniss Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander

F.H.

Festival de théâtre amazigh

Une forte présence des théâtres régionaux

L'édition 2015 du Festival national de théâtre d'expression amazighe, qui se tient à Batna du 23 au 31 décembre en cours, est jugée «exceptionnelle» par les participants qui saluent la forte présence des théâtres régionaux, ce qui offre «plus de professionnalisme» aux spectacles.

La présence distinguée des théâtres régionaux de Batna, de Béjaïa, de Tizi Ouzou, d'Oum El Bouaghi et de Constantine ainsi que du Théâtre national algérien (TNA) est une première dans ce festival qui souffle sa 7^e bougie, a-t-on souligné.

Le théâtre d'expression amazighe «gagne progressivement en professionnalisme de par l'encouragement de la créativité en matière d'écriture, de scénographie et de jeu des comédiens», a estimé le chercheur et

metteur en scène Omar Fetmouche.

Pour le chercheur en culture populaire, poète et romancier, Mouloud Fertouni, de Tamanrasset, les spectacles retenus dans la manifestation reflètent la richesse linguistique de tamazight avec la présence des quatre «variantes» de cette langue, en l'occurrence le chaoui, le kabyle, le mozabite et le targui, y compris dans les rangs du jury.

Le spectacle «Amghar dhe thamnoukaleth» (Le vieux et la princesse), monté par le théâtre régional de Batna d'après une œuvre du libyen Brahim El Kouni, «atteste de l'ouverture du Festival sur les différentes variantes de tamazight», a estimé ce chercheur, pronostiquant que la compétition sera «rude» durant cette édition au regard de la haute facture des pièces concurrentes.

Salon de l'artisanat à Oran

L'épée targuie attire les visiteurs

L'épée targuie «Tkouba» exposée à la 3^e édition du Salon national d'artisanat, qui se poursuit à Oran, attire de nombreux visiteurs fascinés par la beauté du travail et la richesse des motifs.

Le stand réservé pour la première fois dans ce Salon au riche et varié patrimoine traditionnel targui expose une panoplie de produits d'artisanat jalousement préservés par des artisans attachés à leur sauvegarde contre la disparition, selon un exposant.

Les objets d'art portant l'empreinte du patrimoine authentique de «l'Homme bleu» suscitent l'admiration, notamment l'épée

façonnée par l'artisan Bekkai Lazouri de la wilaya d'Adrar qui a hérité ce métier de ses ancêtres et veille à sa promotion.

La fabrication de ce joyau appelé «Tkouba» continue d'être exercée par cet artisan et d'autres, malgré la tentation de la vie moderne et cette activité s'est adjugée, au fil du temps, un label algérien et une réputation qui n'a rien à envier à celle de l'épée légendaire de samouraï, a déclaré un visiteur.

Fabriquée de fer de pare-choc des véhicules chauffés dans un vieux four et façonnée dans des moules de différentes tailles, l'épée

targuie est gardée dans une étui à base de peau de chèvre ornée de plaques d'aluminium ou d'argent et portant des symboles inspirés de la culture targuie, a expliqué l'artisan Bekkai.

Cet artisan œuvre, avec sa famille, à faire découvrir et promouvoir ce produit qu'il estime comme un trésor du patrimoine algérien à travers la participation aux manifestations à l'intérieur et l'extérieur du pays, a-t-il affirmé signalant que cette épée a suscité un vif intérêt des visiteurs à l'exposition organisée à Bordeaux (France).

L.B.

Coup-franc direct

L'aveu, oui mais...

Par Mahfoud M.

Le président de la JSK, Hannachi, a avoué dans une déclaration être partiellement responsable de la situation que vit le club cette saison, surtout avec le recrutement qui n'a pas été à la hauteur avec des éléments qui n'ont pas donné le rendement escompté. L'aveu est franc et direct, sauf qu'il n'y a aucune suite. De nombreux supporters affirment que Hannachi, malgré tout ce qu'il a fait pour le club jusqu'à maintenant, devrait laisser la place à d'autres, d'autant plus qu'il n'a plus les moyens pour diriger le club avec les nouvelles exigences du professionnalisme. Il faut savoir que les données ont changé par rapport à ce qui se faisait auparavant et avec les nouvelles lois, les présidents ne peuvent pas se dérober de leurs obligations. C'est pour cela que la situation est de plus en plus compliquée pour les présidents qui se croyaient tout permis par le passé. Hannachi, au lieu de se limiter à cet aveu, se devait d'y donner suite en démissionnant et en laissant sa place à d'autres dirigeants qui pourraient rendre au club son lustre d'antan, lui permettre de jouer pour des titres et des participations à des compétitions internationales, et non se contenter de faire ce constat qui ne change rien à la situation du club.

M. M.

Handball/Coupe d'Afrique 2016 (préparation) L'Algérie s'impose face au Monténégro

LA SELECTION algérienne de handball, en stage au Monténégro, s'est imposée lundi à Bar (40 km de Podgorica) contre la sélection locale 24-22 (mi-temps : 15-12) en match amical en vue de la 22e Coupe d'Afrique des nations CAN-2016, prévue du 21 au 30 janvier au Caire (Egypte). Dimanche soir, les deux sélections ont livré un premier test à Podgorica revenu aux locaux sur le score de 25 à 19. D'autre part, deux joueurs du Sept national souffrent de diverses blessures :

Chahbour Riad qui est pris en charge par le staff médical au niveau du regroupement, et Hichem Kaâbache, qui se trouve à Alger où il poursuit ses soins. Le Sept national a rallié le Monténégro après un premier

stage en Serbie au cours duquel il a remporté ses deux matchs amicaux contre Partizan de Belgrade (33-21), mercredi, et l'Etoile Rouge de Belgrade (43-21), vendredi. Les hommes de Salah Bouchezkriou retourneront mardi à Belgrade pour poursuivre leur stage. Ils regagneront Alger jeudi, tard dans la soirée. L'Algérie évoluera lors de la CAN-2016 dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun. Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola. Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

Tennis/Classement mondial «juniors» Ibbou se maintient à la 32^e place



LA JOUEUSE de tennis algérienne, Inès Ibbou, s'est maintenue à la 32^e place mondiale des juniors pour la 2^e semaine consécutive, selon le nouveau classement de la Fédération internationale de tennis (ITF) publié lundi. Début 2015, la jeune Algérienne (17 ans) pointait à la 152^e place de ce classement, mais son sacre continental chez les U-18 au mois d'avril au Caire (Egypte), l'a directement propulsée dans le Top 50. La championne d'Afrique a commencé par se maintenir dans cette position pendant quelques semaines avant d'entamer une lente ascension, jusqu'à atteindre la 40^e place. Ibbou a surfé par la suite entre la 40^e et 45^e places pendant quelques semaines avant d'entamer une nouvelle ascension l'ayant hissée à la 33e

position. Le 30 novembre 2015, suite à un bon parcours au Mexique, où elle a disputé l'Abierto-Juvenil Mexicano, du 16 au 22 novembre, puis la 29^e édition de la Yucatan Cup, du 23 au 28 du même mois, la jeune Algérienne a réussi à se hisser à la 29^e place, qui reste à ce jour le meilleur classement jamais atteint par cette joueuse. Un succès éphémère cependant, puisque la championne d'Afrique U18 n'est restée qu'une semaine à cette 29^e place, avant de retrograder à la 31^e place (le 7 décembre) puis à la 32^e, une semaine plus tard. Ibbou n'a disputé aucune compétition officielle depuis un mois, mais elle a néanmoins réussi à se maintenir à cette 32^e place mondiale pendant deux semaines consécutives.

USM Alger Zemmamouche se rendra au Qatar

■ Le gardien international de l'USM Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche, devrait rejoindre le Qatar, plus précisément le centre hospitalier d'Aspitar, pour subir une intervention chirurgicale du genou et y rester quelque temps pour retrouver la plénitude de ses moyens avant de reprendre le chemin des entraînements avec son équipe.

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que le gardien souffre depuis longtemps d'une blessure mais il attendait de recevoir son visa d'entrée au Qatar pour pouvoir y subir une intervention chirurgicale. Il a eu ce fameux sésame depuis deux jours et est attendu sur place pour pouvoir régler son cas qui nécessite une prise en charge totale. Zemmamouche rejoindra sur place son coéquipier au club, Ousamma Derfalou, qui a subi, lui aussi, une opération après avoir souffert d'une pubalgie. Cela devrait le reconforter, surtout que les deux joueurs sont dans une situation quelque peu difficile et tâcheront de se soutenir mutuellement. La prise en charge de ces deux éléments dans ce centre a été possible grâce à la convention signée entre la FAF et l'institution d'Aspitar qui accueille nos internationaux depuis quelque temps et bénéficie de tous les égards au Qatar. Le club attend, lui, avec impatience le retour de ces deux



Le gardien usmiste débute les soins bientôt

éléments qui sont très importants, puisqu'il s'agit de pièces maîtresses dans l'échiquier du coach Hamdi qui souhaite avoir un effectif au complet pour continuer à dominer les débats dans le championnat de Ligue 1 sachant que la tâche sera plus ardue au retour puisque la majorité des clubs vont se donner à fond pour réussir leurs objectifs

respectifs. Au niveau de la formation de Soustara, un seul mot d'ordre pour la suite de la compétition, faire tout pour tenter de remporter le titre cette saison pour disputer à nouveau la Ligue des champions, surtout après avoir raté le trophée en finale perdue face aux Congolais du TP Mazembé.

M. M.

Ligue des champions 2016 Le MOB transmet à la CAF une liste provisoire de 22 joueurs

Le MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football) a transmis à la Confédération africaine de football (CAF) une liste provisoire de 22 joueurs devant prendre part à la prochaine édition de la Ligue des champions qui débute en février prochain, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club. Cette liste devrait être complétée par d'éventuelles nouvelles recrues qui viendraient renforcer la formation des «Crabes» lors de l'actuel mercato d'hiver. Le milieu du terrain franco-tchadien Morgan Betorangal, qui vient de s'engager avec le MOB, figure dans cette liste, en attendant deux autres éléments. Le MOB, qui participera pour la première fois de son histoire à

une compétition africaine, n'a pas été gâté par le tirage au sort de la Ligue des champions puisque le vice-champion d'Algérie et détenteur de la Coupe d'Algérie 2015 sera opposé au tour préliminaire aux Ghanéens de l'Ashanti Gold, champion du Ghana en titre. Le match aller se jouera entre le 12 et 14 février 2016 en déplacement alors que la manche retour est prévue entre le 26 et 28 février à Béjaïa. En cas d'un exploit face aux Ghanéens, les Béjaïouis devront rencontrer le vainqueur de la double confrontation entre les Tunisiens du Club Africain et les Ivoiriens de l'AS Tanda. 9 clubs sont exemptés du tour préliminaire à savoir l'ES

Sétif (Algérie), le TP Mazembe (RD Congo) tenant du trophée, Coton Sport (Cameroun), l'AC Léopards (Congo), Al-Ahly et Zamalek (Egypte), Al-Merrikh et Al-Hilal (Soudan), et l'ES Sahel (Tunisie).

La liste provisoire des joueurs

Gardiens de but : Rahmani, Daif et Sidi Salah.
Défenseurs : Baouali, Mebarakou, Benali, Aguid, Messaoudi, Lakhdari, Khadir, Boukria, Mouhli.
Milieux de terrain : Ferhat, Sidibé, Zerdab, Yaya, Salhi et Betorangal
Attaquants : Hamzaoui, Belkacemi, Ndoeye et Bendjelloul

Ligue 1 Mobilis/16^e journée CRB-MCA domicilié au stade du 5-Juillet

Le derby algérois entre CR Belouizdad-MC Alger comptant pour la 16^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, initialement prévu au stade 20-Août (Alger), se jouera au stade du 5-Juillet à une date qui sera fixée ultérieurement, a indiqué lundi le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. «Le match CRB-MCA qui devait se jouer initialement au stade du 20-Août 1955 en mi-janvier prochain, a été délocalisé sur demande de la wilaya d'Alger pour des raisons d'ordre organisationnel», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance chargée de la gestion de la

compétition. L'autre derby de la capitale entre l'USM Alger et le NA Hussein-Dey, comptant pour la même journée, se déroulera également au stade 5-Juillet, «suite à une demande transmise par la direction usmiste à LFP», a précisé Kerbadj. Lors de la 1^{re} journée du championnat, les deux matchs en question ont été disputés sur le terrain de l'équipe hôte : Omar-Hamadi pour MCA-CRB (0-0) et le 20-Août pour NAHD-USMA (2-1). Le stade du 5-Juillet, qui avait été soumis à une opération de travaux et de remise à niveau, avait rouvert ses portes à l'occasion du derby entre l'USM El Harrach et le NA

Hussein Dey (2-0), dans le cadre de la 4^e journée. Toutefois, le président de la LFP a tenu à préciser que le dernier mot de programmer les deux derbies au stade du 5-Juillet reviendra à la direction de cette enceinte sportive. «Maintenant, il reste à la direction du stade d'accepter de programmer ces deux rencontres en l'espace de 48 heures», a-t-il dit. La phase aller de la Ligue 1 a baissé rideau samedi avec une domination outragieuse de l'USM Alger, championne d'hiver incontestée avec dix longueurs d'avance sur son poursuivant direct le CR Belouizdad.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

Démantèlement de deux bandes de trafiquants de drogue

LA BRIGADE anti-stupéfiants relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a mis fin aux activités criminelles de deux bandes de trafiquants de drogue (psychotropes) ces derniers jours. La première affaire concerne l'arrestation de trois individus, en l'occurrence I. B. 24 ans, B.K.H. A. 20 ans et A. K. 20 ans. «Ces derniers avaient en leur possession de 280.5g, une arme blanche (couteau) et une somme d'argent constituant les ventes de drogue», apprend-on de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces individus ont été déférés devant le parquet et mis en examen puis écroués pour détention de drogue (psychotropes) et leur

exposition à la revente ainsi que pour port d'arme blanche sans autorisation, indique-t-on. La deuxième affaire concerne l'arrestation de quatre autres individus répondant aux initiales suivantes M.T. 40 ans, S.D.J., 27 ans, Z.M. 31 ans et H.S. 28 ans, selon toujours la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les dealers ont été pris en flagrant délit de commercialisation de drogue (psychotropes). Ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui les a placés en détention provisoire pour les mêmes chefs d'accusation que la première bande.

H. C.

Produits pétroliers durant les fêtes du nouvel an

Naftal rassure sur la disponibilité

LA DISTRIBUTION des produits pétroliers et de gaz butane sera assurée sur tout le territoire national durant les fêtes du nouvel an, a indiqué mardi, la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) dans un communiqué.

«Naftal informe son aimable clientèle que durant les fêtes du nouvel an 2016 coïncidant avec le week-end, les produits pétroliers et le gaz butane seront disponibles au niveau de tout son réseau stations-service et ce 24h/24 et à travers tout le territoire national», assure la compagnie nationale.

Il est à rappeler que sur l'année 2015, un volume de 15 millions de tonnes de carburant aura été commercialisé contre plus de 14 millions de tonnes en 2014, selon des chiffres récents de Naftal.

Pour les projets d'avenir de cette société, une enveloppe de 200 milliards DA est prévue pour la réalisation de son plan de développement 2016-2020, qui sera suivi par un autre s'étalant jusqu'à l'année 2030.

Ce montant sera essentiellement affecté aux projets d'augmentation des capacités de stockage des carburants et de GPL, de développement de son réseau de transport par canalisations et de réalisation de nou-

velles stations-service répondant aux standards internationaux, rappelle-t-on.

Il s'agira d'atteindre une autonomie nationale de stockage de 30 jours au lieu de 10 jours actuellement, de créer 42 stations-service sur l'autoroute Est-Ouest et une trentaine d'autres dans le grand Sud ainsi que 80 méga stations-service dans les grandes agglomérations, qui assureront de nombreux services dont ceux de la restauration et de l'hébergement.

A l'horizon 2020, l'objectif fixé est d'atteindre un millier de stations GPLC (gaz de pétrole liquéfié-carburant) qui s'ajoutent aux 600 stations en activité actuellement, et ce, de manière à avoir 73% de stations-service équipées en GPLC contre 27% actuellement.

Actuellement, entre 200 000 et 250 000 véhicules roulent au gaz en Algérie.

Sur ce point, le plan de développement prévoit, à l'horizon 2020, la conversion de 340 000 véhicules au GPLC et la commercialisation de 3 millions de tonnes de GPLC en vue d'économiser 3,5 millions de tonnes d'essence.

Naftal projette également de transporter 70% de ses carburants par canalisations contre 30% actuellement.

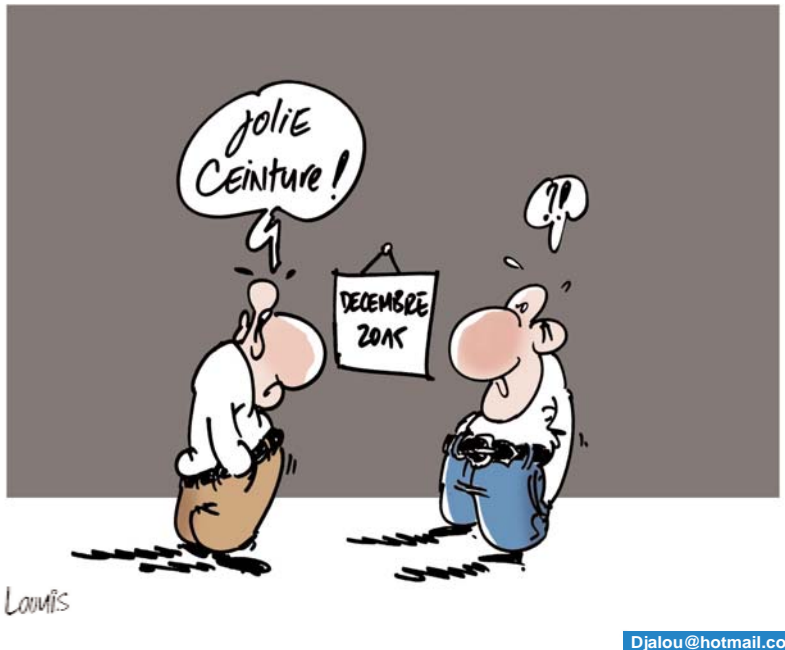
Hani Y.



DÉGÈS

Les familles CHERGUI, REGUIG, BOUTALEB, CHERIF & MEKRI parents et alliés ont l'immense douleur de vous annoncer le décès de votre père, grand-père et oncle «Si Hacène CHERGUI ex-Cadi d'Oran» survenu ce dimanche 27 décembre à son domicile d'Oran (Adda ben Ouda).

Les Algériens se préparent au passage à la Nouvelle Année



Djalou@hotmail.com

Tomber de rideau sur la rencontre poétique de la Soummam

«La femme: première école de l'enfant»

La 9^e rencontre poétique de la Soummam a pris fin dans une bonne ambiance. Les membres du jury ont travaillé tard dans la nuit, avant-hier, pour départager les concurrents. «Nul ne pouvait avancer un quelconque pronostic tant le niveau était très homogène».

Par Hocine Cherfa

Les participants ont d'abord été invités à écouter un jeune chanteur qui fredonna trois chansonnettes pour donner le ton. L'animateur déclame quelques poèmes qui furent d'ailleurs très appréciés. Et Yacine Zidane, président du jury a pris, juste après, la parole pour relater le travail effectué, les critères d'évaluation du travail des poètes. Comme il a décliné quelques détails sur l'âge, le sexe, les thématiques, le type de poésies fournis durant le rendez-vous. Il a ensuite dévoilé les noms des lauréats de la 9^e rencontre poétique. Ainsi, le 1^{er} prix a été offert à Kassa Taarkoubet, le 2^e prix à Fatima Bouchiba, le 3^e prix à Amar Haroun et le 4^e prix à Salah Louni. Aussi, le prix d'encouragement est décerné à Djamel Kassouri, le prix du jury est revenu à Imghi Méziane, le prix féminin a été obtenu par Fatima Sail. A noter que des tableaux de remerciements ont été remis aux membres du jury, aux conférenciers, à la radio tamazight de Tiaret et la Chaîne II. Un représentant de la direction de la culture de la wilaya de Béjaïa s'est dit très «satisfait de la réussite de cette rencontre». Il a loué le travail de la gent féminine, sa participation et «l'importance qu'elle accorde à la culture». M. Salhi, président de l'association étoile culturelle, estime que cette rencontre a permis de découvrir de nouveaux talents, de nouveaux poètes pouvant apporter leur pierre à l'édifice de notre culture et notre patrimoine et pour la poésie plus particulièrement. Il a donné rendez-vous

pour la 10^e rencontre en 2016. A noter que le nombre de poètes ayant participé au concours est de 61 dont 14 femmes. Ajouter à cela 16 poètes hors concours dont 5 femmes et 10 exposants dont 2 femmes. A ce propos, une dizaine de maisons d'édition ont pris part à l'exposition. Par ailleurs, la rencontre a été marquée par une conférence animée par M^{me} Ourida Sider, animatrice de la Chaîne II. Le thème a décliné «la valeur de la femme chez Mohammed Ben Hanafi». Celle-ci dira: «il a toujours considéré la femme comme étant un élément important dans le domaine professionnel, culturel et familial». Pour le poète: «la femme est la 1^{re} école où l'enfant apprend sa langue et sa culture». L'animateur de plusieurs émissions à la radio Chaîne II a toujours mis au devant de la scène la femme. Il a lancé Nouara dans l'émission pour enfants. Malika Domrane est passée par la cho-

rale Fatma N'soumer composée de 40 filles et dont la plupart sont aujourd'hui des cadres dans la société. Une autre conférence a été conjointement animée par Hamid Bilek, sous-directeur au patrimoine culturel au Haut-commissariat à l'amazighité et Hacène Halouane, ami du poète, professeur à l'université de Tizi-Ouzou, qui ont développé «Le rôle de la poésie dans la sauvegarde du patrimoine et les artistes de l'époque de Ben Hanafi». Un débat riche s'est engagé à la fin de la conférence, notamment sur le rôle du HCA, la poésie en tant que patrimoine et la situation socioprofessionnelle des artistes. Un intérêt particulier est accordé au mouvement associatif qui se démène seul sur le terrain pour maintenir une certaine dynamique et rapprocher les artistes pour de nouveaux horizons.

H. C.

Tizi Ouzou

L'auteur d'un crime et ses deux complices arrêtés

LA CELLULE de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a annoncé, hier, l'arrestation de l'auteur d'un crime sur un homme de 36 ans, demeurant à Alger, durant la nuit de jeudi à vendredi derniers, au niveau de la rue des Frères Oudahmane de la ville de Tizi-Ouzou. Selon les indications fournies par la même source, ce sont des éléments de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya qui ont réussi à identifier et interpellé l'auteur de l'acte, ainsi

que deux autres individus présents sur les lieux au moment des faits, et à récupérer l'arme du crime (un poignard).

Le mobile serait un différend qui a dégénéré et durant lequel, l'auteur a porté un coup mortel à la victime.

Présentés lundi dernier au parquet de Tizi-Ouzou, ils ont été mis en détention préventive dont l'auteur pour homicide volontaire et les deux autres individus pour non-dénonciation de crime.

Hamid M.